

CHAMPIONNATS DU JURA DES JEUNES

2016 – 2017

Le club d'échecs l'Echiquier Lédonen organise les **28 et 29 janvier 2017** le Championnat du JURA des Jeunes 2016-2017.

La salle de jeu se situe dans le réfectoire du Lycée agricole de Montmorot Avenue Edgar Faure 39570 Montmorot

Règlement

Organisateur : Yann BERTRU

Arbitre principal : Olivier MINAUD AF

Règlement du Tournoi

Toute difficulté non prévue par le présent règlement ou touchant à son interprétation sera tranchée sur le champ par l'Organisateur et l'Arbitre en premier et dernier ressort (hormis problème relevant de la compétence exclusive de l'Arbitre).

❖ Article 1 : Organisation

Le tournoi est homologué par la FFE et sous les numéros : 40437 à 40451

Le Championnat départemental Jeunes est le seul mode de qualification pour accéder au Championnat de Ligue de Franche Comté

❖ Article 2 : Règles du Jeu

LA NULLE PAR CONSENTEMENT MUTUEL ENTRE DEUX JOUEURS EST INTERDITE

Le tournoi comportera 5 rondes au maximum

Les rondes seront disputées à la cadence Fischer

- de 50 mn + 10 s. pour toute les Catégories

Les règles du jeu sont celles de la FIDE.

Les appariements par catégorie se feront, de préférence, au système suisse.
Mais en fonction des effectifs, il pourra y avoir des tournois catégoriels en système toutes rondes (éventuellement en doubles rondes) suivant le nombre de participant(e)s des différentes catégories.

Ne seront appariés à la première ronde que les joueurs s'étant présentés lors du contrôle des licences. Le mode d'appariement fera l'objet d'une communication ultérieure après clôture des inscriptions.

❖ **Article 3 : Inscriptions**

Le tournoi est ouvert à tout jeune joueur (catégories Petits Poussins à Juniors incluses) **licencié A à la Fédération Française des Echecs dans un club du Comité Départemental du JURA pour la saison 2016/2017, s'étant inscrit dans les délais impartis et ayant acquitté les droits d'inscription (3 €) auprès de l'organisateur.**

Les droits d'inscription sont à régler par les clubs, chèque à l'ordre de l'Echiquier Lédonien

Le délai d'inscription est fixé au 26 janvier 2017 (22h00), date du mail faisant foi.

Si un joueur se trouvait dans l'incapacité de présenter sa licence, le Président de son Club ou son représentant rédigera une attestation sur l'honneur dans laquelle il certifiera que le joueur est bien licencié dans son Club pour la saison en cours. Cette attestation sera jointe au procès-verbal de la rencontre.

❖ **Article 4 : Déroulement**

Vérification des licences : le Samedi 28 janvier de 13H 30 à 14H 15 en salle de jeu.

Horaire des rondes :

RONDE 1 : Samedi 28 janvier à 14 H 30

RONDE 2 : Samedi 28 janvier à 17 H 00

RONDE 3 : Dimanche 29 janvier à 8 H 30

RONDE 4 : Dimanche 29 janvier à 11 H 00

RONDE 5 : Dimanche 29 janvier à 14 H 30

La décision concernant le nombre de rondes en fonction du nombre de joueurs dans chaque catégorie ainsi que le système d'appariement sera prise par l'Arbitre principal et l'Organisateur. Elle ne pourra pas être contestée.

Si une catégorie comporte moins de 5 joueurs, un recouplement avec la catégorie la plus pertinente peut être envisagé.

La ronde 3 de la catégorie PPOU et POU ou autre catégorie pourra être avancée au samedi après midi, afin de libérer ces joueurs le dimanche matin.

C'est l'arbitre principal et l'organisateur qui prennent la décision, en prenant soin d'avertir les parents des joueurs concernés.

La cérémonie de clôture et la remise des prix auront lieu le dimanche 17 janvier à 17 H. Les lauréats qui ne se présenteront pas à cette cérémonie renonceront à leur récompense.

Leur titre et qualification seront maintenus.

❖ **Article 5 : Titres - Classement et départages**

14 titres de Championne et Champion du JURA seront décernés à l'issue des différents tournois.

Le classement sera effectué suivant le nombre de points de parties.

Les ex-aequo seront départagés en appliquant dans l'ordre :

1) Pour les tournois joués au système suisse :

- ▶ Le Buchholz Tronqué (somme des scores ajustés des adversaires, diminué du plus mauvais score ajusté des adversaires),
- ▶ Le Buchholz (somme des scores ajustés des adversaires)
- ▶ La Performance (Elo du Tournoi incluant la règle des 350 points)

2) Pour les tournois joués en toutes rondes :

- ▶ Le Sonneborn-Berger (somme des points des adversaires que le joueur a battus et demi-somme des points des adversaires contre lesquels le joueur a annulé) ;
- ▶ La Performance (Elo du Tournoi incluant la règle des 350 points)

Par cohérence avec le règlement du Championnat de France Jeunes, il n'a y pas de match de départage. La grille américaine servira pour établir le classement final.

❖ **Article 6 : Qualification pour les Championnats de Ligue de Franche-Comté 2016/2017 (Championnat de France Jeunes – Article 2)**

Conformément au règlement fédéral en vigueur, les Cadet(te)s et Juniors accèdent, sans qualification, au Championnat de Ligue et au Championnat de France "Jeunes".

Dans les autres catégories, le nombre de places qualificatives pour le Championnat de Ligue est 6 (six) dans chaque catégorie

Rappel : Le Championnat départemental Jeunes est le seul mode de qualification pour accéder au Championnat de Ligue de Franche Comté

❖ **Article 7 : Arbitrage**

L'Arbitre de cette compétition est: Olivier MINAUD AF .

Il pourra se faire assister d'arbitres adjoints.

❖ **Article 8 : Comportement des participants (joueurs, accompagnateurs, représentants de clubs)**

Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux.

Les analyses sont interdites en salles de jeu : une salle d'analyse est prévue à cet effet. Il est interdit aux joueurs d'aller en salle d'analyse pendant leur partie.

La vente de littérature échiquéenne est interdite en salles de jeu.

Il est recommandé d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte pendant les parties.

D'une manière générale, les joueurs se doivent d'avoir une attitude convenable et conforme aux prescriptions de la Charte du Joueur d'Echecs.

Tout abandon en cours de tournoi devra être signalé préalablement à l'Arbitre et justifié a posteriori, sous peine de signalement au Directeur des titres et sanctions de la FFE.

Tout contrevenant aux prescriptions de la Charte du Joueur d'Echecs ou des Règles du Jeu, sera exclu du tournoi au 2^{ème} avertissement oral et un rapport disciplinaire sera envoyé à la Fédération.

Les parents et accompagnateurs ainsi que les représentants des Clubs doivent se tenir hors des salles de jeu pendant les parties.

Une séance photo **avant** la ronde 2 et **avant** la ronde 4 sera acceptée.

Les joueurs, les parents et les accompagnateurs devront respecter les lieux mis à notre disposition.

❖ **Article 9 : Acceptation du règlement intérieur**

L'inscription des joueurs à ce Championnat implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. La contestation de ce règlement ou son non-respect entraînera de facto l'exclusion du joueur fautif.

L'Arbitre Principal :

Olivier MINAUD

L'Organisateur :

Yann BERTRU